

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 13

Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1233 :

Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré section HY n°349 par la Commune de Saint-Pierre à l'Association JADES pour la réalisation d'un jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps en ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) - Avenant n°1 prolongation et fixation du droit d'occupation

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU Guïlaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, BELLON Stéphen.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire. Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre public.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Le Maire
Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
07-42-3174164-10230905-28-1233-DE
Date de transmission : 11/09/2023
Date de réception en préfecture : 11/09/2023

Affaire n°28/1233 : Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré section HY n°349 par la Commune de Saint-Pierre à l'Association JADES pour la réalisation d'un jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps en ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) - Avenant n°1 prolongation et fixation du droit d'occupation.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une convention de mise à disposition avait été consentie le 14/10/2019 à l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) sur le bien communal cadastré section HY n°349 situé 278 Chemin Apaya, pour une durée de 4 ans qui expirera le 14/10/2023.

Dans le cadre de cette mise à disposition, l'Association JADES met en œuvre un dispositif ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) qui a pour support pédagogique à l'emploi, un jardin de production agricole (Zakasi Boi d'O, labitasion frui et légum lontan), au profit des habitants de Bois d'Olives.

Pour mémoire, cette action est portée par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) « Ville et Territoires durables » programme 414.

Afin de permettre à l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) de poursuivre sur le bien communal cadastré section HY n°349 leurs activités d'insertion et de jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps sur le secteur de Bois d'Olives dans le cadre du dispositif A.C.I,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition en date du 14/10/2019 (réceptionnée en Préfecture le 15/10/2019), consentie à l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) Association loi 1901 publiée au J.O le 08/05/2010 (n° SIRET 52404337900014 – code APE 8899B) – adresse du Siège Social : 14 rue Fortuné Hoarau 97414 Entre-Deux, représentée par son Président en exercice Mr Jean Maurice MAILLOT, prenant en compte la nouvelle durée :

- Désignation du bien :

Référence cadastrale	Surface	PLU approuvé	Adresse
Section : HY n°349 Domaine privé de la Commune	cadastrale : 4578 m ²	AU 39	278 Chemin Apaya (97410)

- durée : 2 ans à compter du 15/10/2023.

Les autres clauses de la convention de mise à disposition en date du 14/10/2019 (réceptionné en Préfecture le 15/10/2019) susvisée restent inchangées

- **DE FIXER** le droit d'occupation à titre gratuit
- **DE L'AUTORISER** à **SIGNER** tous documents liés à cette affaire notamment l'avenant n°1 ci-annexé.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel MONTAUDO

Accusé de réception en préfecture
97414 19740164-20230905-28-1233-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023